

Accueil Urbanisme

De: pierrette goletto <pierrettegoletto@hotmail.com>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 07:40
À: Jerome Viaud Conseil Général des AM; Jérôme Viaud; mairie@ville-grasse.fr; mairie@ville-grasse.fr; Anne Szelag; Philippe Westrelin; Ghislaine Graffan
Objet: ILE P L U

E53

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

LE P L U

Voici les questions que nous continuons à vous poser

Pourriez-vous nous accorder une réponse s'il vous plaît

Les seules questions que l'on peut rajouter aux précédentes sont les suivantes :

- *Comment peut on envisager de garder la population locale en place lorsque l on décide de mettre des surfaces (que l on sait seront incultivables au vu de leur petite surface)en zone agricole voire zone verte (ex propriétés situées au 32 chemin de Blumenthal) là ou seules quelques propriétés sont concernées*
- *Pourquoi avoir laissé des terrains en zone agricole sachant que vu la configuration des terrains cela sera impossible*
- *Le chemin communal desservant les propriétés situées au 32 chemin de Blumenthal qui rejoignait initialement le chemin du Peyloubet a été privatisé il y a quelques années de cela alors que d 'anciens documents de cadastres montraient que ce dernier était un chemin rural sur toute sa longueur*

La question à été posée lors de l enquête précédente (question posée par Alain GOLETTO mais alors que des réponses ont été apportées aux autres questions aucune réponse n à été apportée à sa question

Donc la question reste la même

- *Pourquoi sans décision du conseil municipal et sans information aux riverains un chemin ayant un accès et une sortie s est il retrouve en impasse*

merci de nous apporter une réponse

bien sincèrement

Toute la Famille GOLETTO

Alain GOLETTO

Roger et Christiane GOLETTO

Daniel GOLETTO

Robert GOLETTO

Pierrette GOLETTO

et familles